

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

II DECRET N° 258 /PR/MEF

portant nomination d'Administrateurs  
titulaires au Conseil d'Administration  
de la Banque Centrale des Etats de  
l'Afrique de l'Ouest.

-----  
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le  
référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 Juillet 1968, portant  
formation du Gouvernement ;

VU les Décrets n°3/PR/SGG. du 13 Janvier 1967 et n°5/PR/MFAEP  
du 9 Janvier 1968, portant nomination d'Administrateurs au  
Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de  
l'Afrique de l'Ouest ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés Administrateurs titulaires pour représenter la République  
du Dahomey au Conseil d'Administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique  
de l'Ouest :

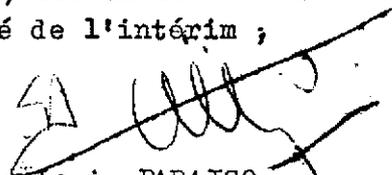
MM. Stanislas KPOGNON, Ministre de l'Economie et des Finances,  
en remplacement de Mr Pascal CHABI-KAO.

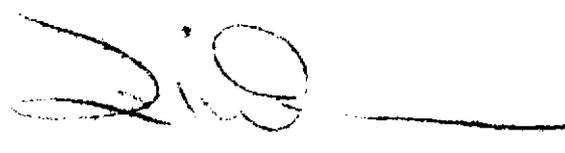
Gilles Florent YEHOUESSI, Conseiller Technique au Ministère  
de l'Economie et des Finances, en remplacement de Maître  
Bertin BORNA.

Article 2. - Le présent décret qui abroge les décrets n°s 3/PR-SGG du 13 Janvier 1967 et  
5/PR/MFAEP du 9 Janvier 1968 visés ci-dessus, sera publié et communiqué partout  
où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 23 août 1968

par le Président de la République  
Pour le Ministre de l'Economie et  
des Finances absent,  
Le Ministre des Travaux Publics,  
Transports, Postes et Télécommunications,  
chargé de l'intérim ;

  
Emile-Louis PARAISSO

  
Emile Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS:

PR 4 - SGG 4 - Ministères 9 - IAA I -  
Gde Chanc. 1 - BCEAO 2 - MEF 4 -  
CF-DC-DB 3 - Trésor 4 - JORD 1 - CS 6 -  
PCAF 2 - Intégrés 2 - SCPR 1 -